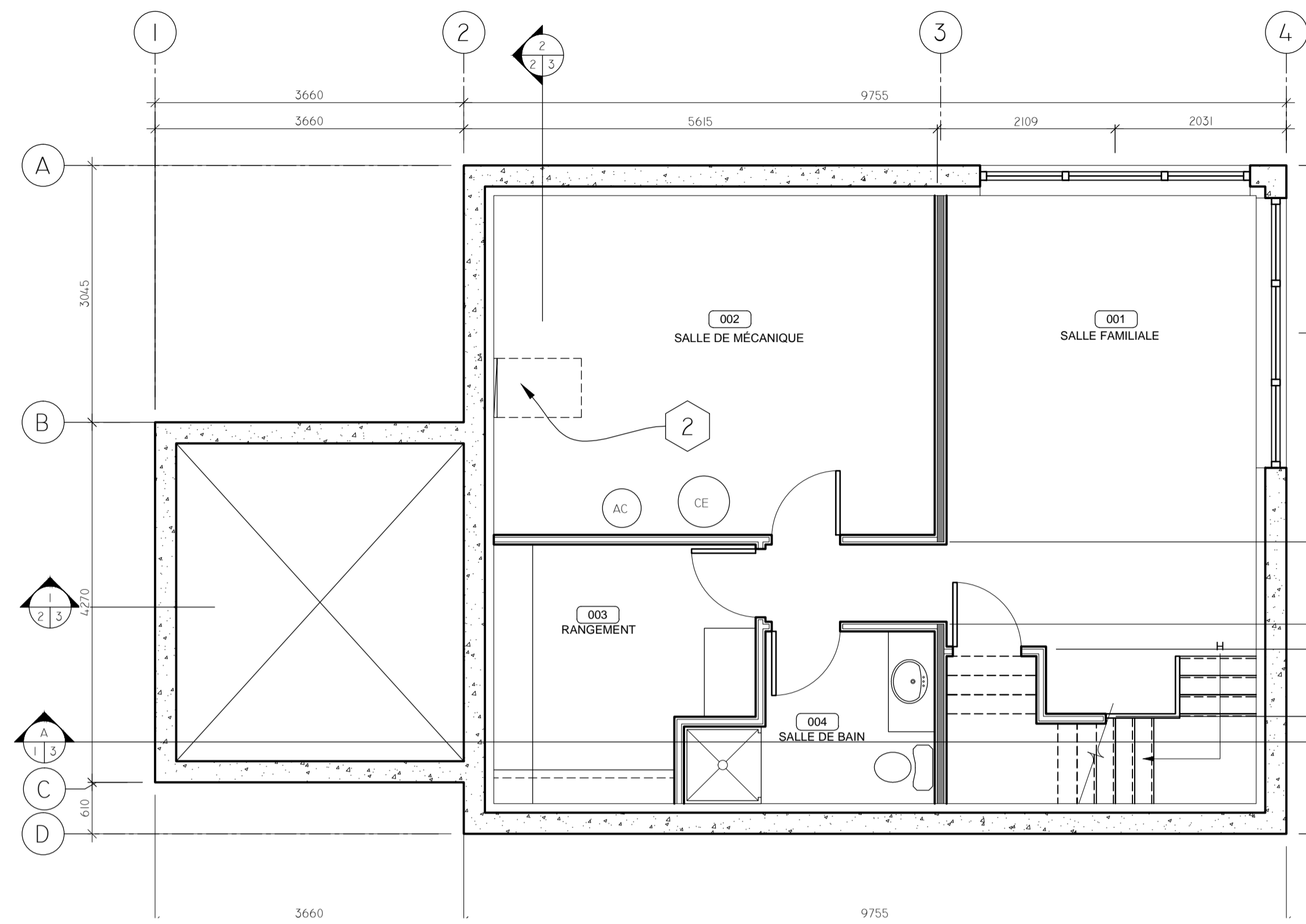
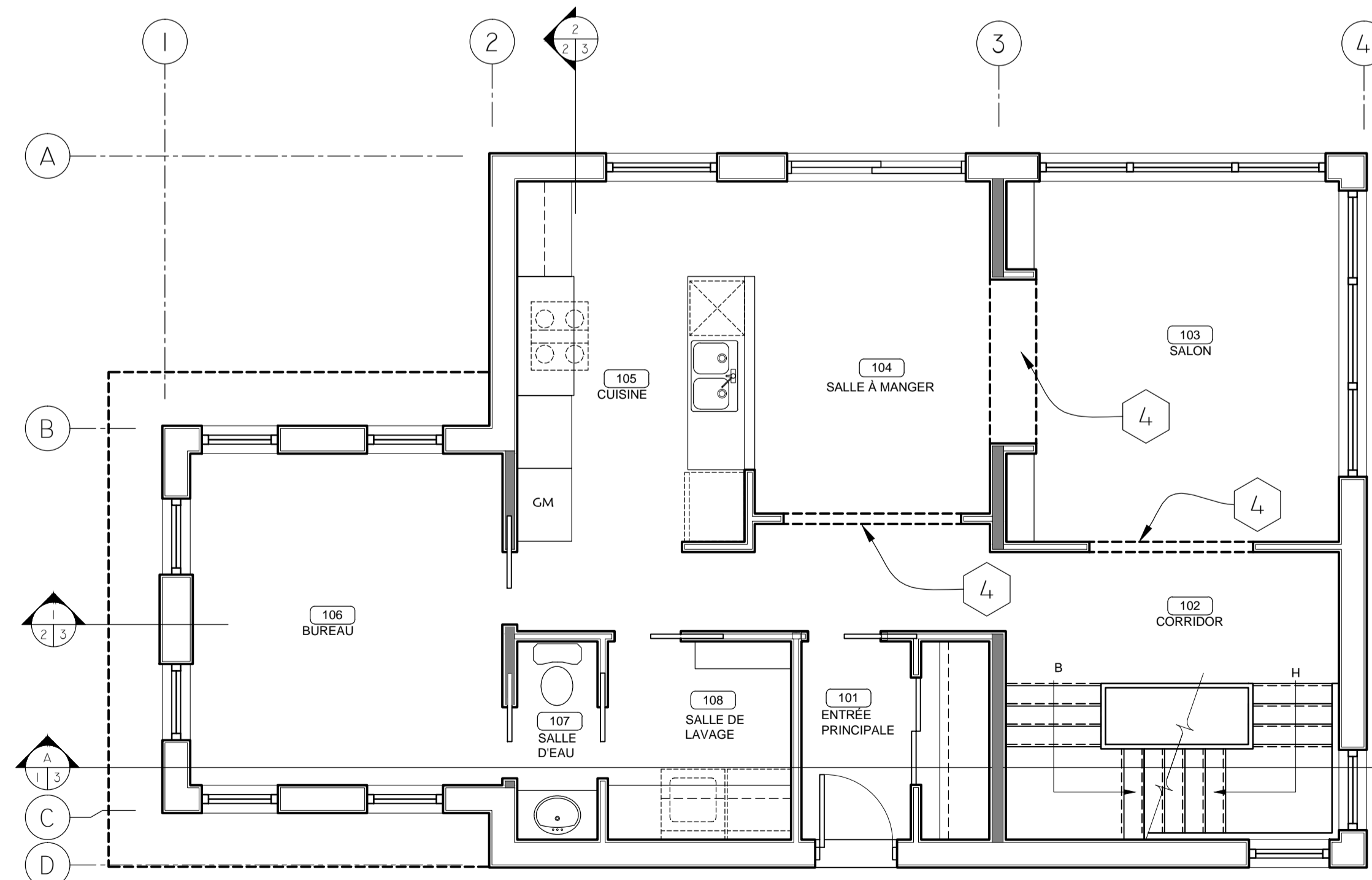


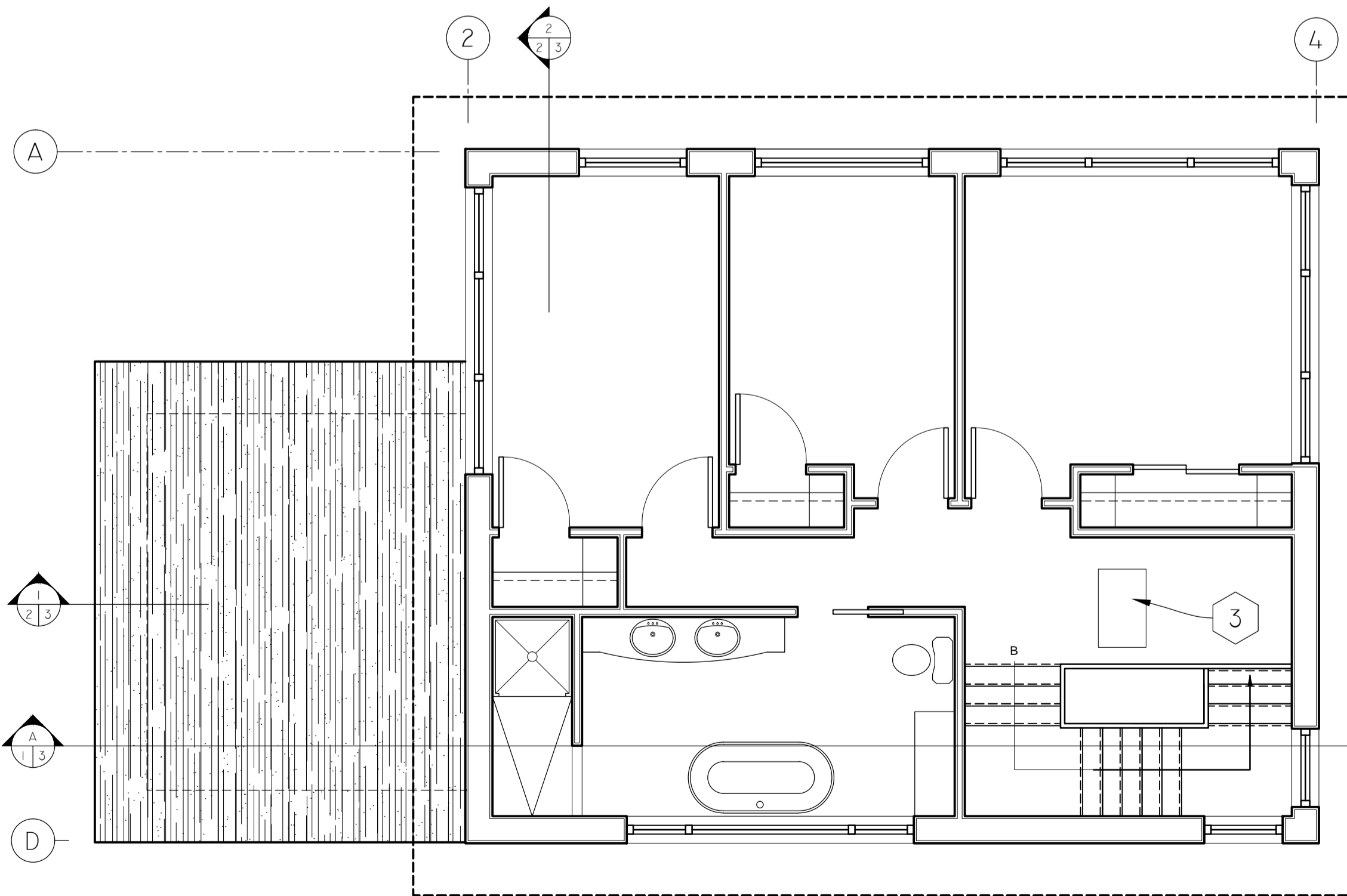
PLAN DES FONDATIONS
ÉCHELLE : 1/50



PLAN DU SOUS-SOL
ÉCHELLE: 1/50



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE
ÉCHELLE: 1/50



PLAN DU 2E ÉTAGE
ÉCHELLE: 1/50

NOTES GÉNÉRALES

FONDATION DE BÉTON :
CONCEVOIR UNE FONDATION EN BÉTON COULÉ SUR PLACE AVEC DES COFFRAGES PRÉFABRIQUÉS. UTILISER DU BÉTON D'UNE RÉSISTANCE DE 20MPa. RESPECTER LES RÈGLES DE L'ART QUANT À LA MISE EN PLACE ET À LA CURE DU BÉTON. PRÉVOIR DES JOINTS DE CONTRÔLE AUX 4500mm MAXIMUM DANS LES DALLES DE BÉTON. PRÉVOIR DES JOINTS DE CONTRÔLE LE LONG D'UN CÔTÉ DE CHAQUE OUVERTURE, AU 3000mm MAXIMUM DES ANGLES ET AUX 6000mm DANS LES MURS DE BÉTON. PRÉVOIR UN TREILLIS MÉTALLIQUE À MI-HAUTEUR DES DALLES DE BÉTON. PRÉVOIR L'ARMATURE D'ACIER VERTICALE ET HORIZONTALE CONFORME AUX INDICATIONS DE L'INGÉNIEUR. PRÉVOIR UNE PENTE POUR ÉVACUER L'EAU DANS LA SALLE EXTERNE DE LA SEMELLE DES MURS DE FONDATION.

BOIS DE CONSTRUCTION :
UTILISER LE GROUPE D'ESSENCE «SPF #1 ET #2». UTILISER DU BOIS CERTIFIÉ FSC. UTILISER DU BOIS DONT LA TENEUR EN EAU N'EXCÈDE PAS 15% LORS DE LA MISE EN PLACE.

MURS PORTEURS :
STRUCTURER LES MURS EXTERIEURS ET LES CLOISONS PORTEUSES À OSSATURE DE BOIS SELON LE TABLEAU DIMENSIONS ET ESPACEMENT DES POTEAUX (CONSTRUCTION DE MAISON À OSSATURE - CANADA). PRÉVOIR UNE ENTREMISE À MI-HAUTEUR DES MURS. PRÉVOIR LES CONTREVENTEMENTS CONFORMES AUX INDICATIONS DE L'INGÉNIEUR.

PLANCHERS :
STRUCTURER LES PLANCHERS AVEC DES POUTRELLES DE BOIS AJOURÉES À MEMBRURE MÉTALLIQUE CONSTRUITES EN 38x89mm. CONSIDÉRER DES CHARGES VIVES DE 4000N/m² CA, DES CHARGES MORTES DE 1000N/m² CA ET DES CHARGES STRUCTURALES DE 500N/m² CA. PRÉVOIR DES ENTRETOISES À MI-PORTÉE POUR LES PORTÉES SUPÉRIEURES À 2400mm. PRÉVOIR DES ENTRETOISES SOUS LES SURCHARGES TELLES QUE LES ELECTROMÉNAGERS ET LA BAIGNOIRE. PRÉVOIR DES ENTRETOISES SOUS LES CLOISONS PARALLÈLES AUX POUTRELLES DE PLANCHERS. CONSTRUIRE LES SUPPORTS DE REVÊTEMENT DE SOL EN CONTREPLAQUÉ COLLÉ ET CLOUÉ. DÉTERMINER LEUR ÉPAISSEUR MINIMALE SELON LE TABLEAU ÉPAISSEUR MINIMALE DES SUPPORTS DE REVÊTEMENT DE SOL (CONSTRUCTION DE MAISON À OSSATURE - CANADA).

TOITURES :
STRUCTURER LA TOITURE PRINCIPALE AVEC DES FERMES DE TOIT MONO-PENTE À TALON RELIÉ (005M) PRÉFABRIQUÉES À 610mm C/C DONT LA PENTE EST DE 1/6 (MEMBRURES EN 38x89mm). STRUCTURER LA TOITURE DU BUREAU AVEC DES POUTRELLES DE BOIS AJOURÉES À MEMBRURE MÉTALLIQUE PRÉFABRIQUÉES D'UNE PROFONDEUR DE 400mm À 610mm C/C DONT LA PENTE EST DE 1/4 (MEMBRURES EN 38x89). CONSTRUIRE LES SUPPORTS DE COUVERTURE EN CONTREPLAQUÉ COLLÉ ET CLOUÉ AVEC LES RIVES APPUYÉES. DÉTERMINER LEUR ÉPAISSEUR SELON LE TABLEAU ÉPAISSEUR MINIMALE DES SUPPORTS DE COUVERTURE DES TOITS EN PENTE (CONSTRUCTION DE MAISON À OSSATURE - CANADA). PRÉVOIR LES CONTREVENTEMENTS CONFORMES AUX INDICATIONS DE L'INGÉNIEUR.

NOTES DESCRIPTIVES

- 1 SONOTUBE DE BÉTON 150mm DE Ø
- 2 PANNEAU ÉLECTRIQUE
- 3 TRAPPE D'ACCÈS À L'ENTRETOIT 550mm X 700mm (EMPLACEMENT À COORDONNER SUR PLACE)
- 4 RETOMBÉE DE PLAFOND, NIVEAU 12 44.0 AU FINI

3	20 / 12 / 11	DÉFINITIFS POUR APPROBATION
2		PRÉLIMINAIRES POUR APPROBATION
1		ESQUISSE CONCEPTUELLE POUR APPROBATION
NO	DATE	RÉVISION

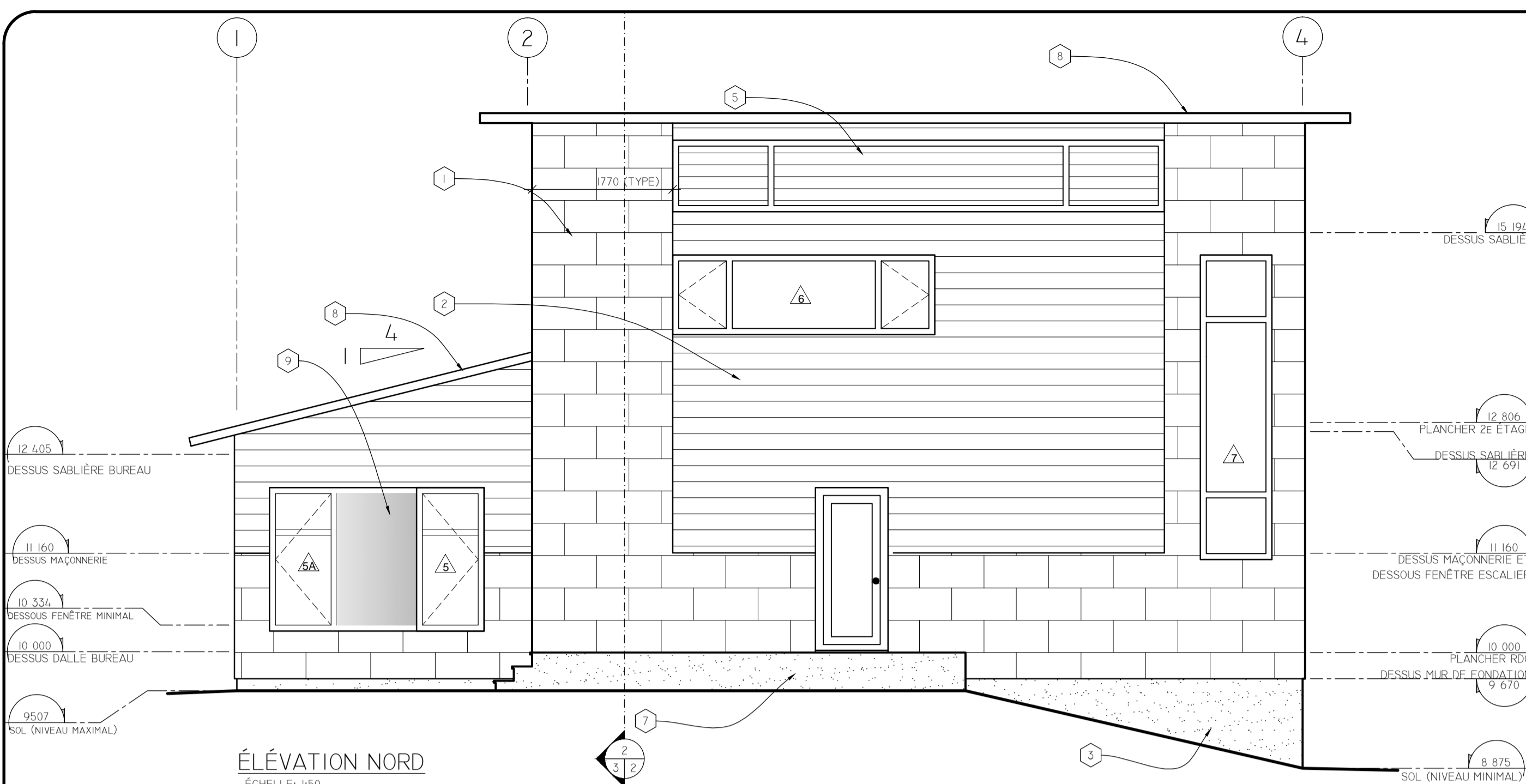
PROJET
MAISON DUBOIS
(CONSTRUCTION)
RIMOUSKI

DESSINS
PLAN DE LA FONDATION /
PLAN DU SOUS-SOL /
PLAN DU RDC / PLAN DU 2e ÉTAGE
COURS
PROJET D'ARCHITECTURE II

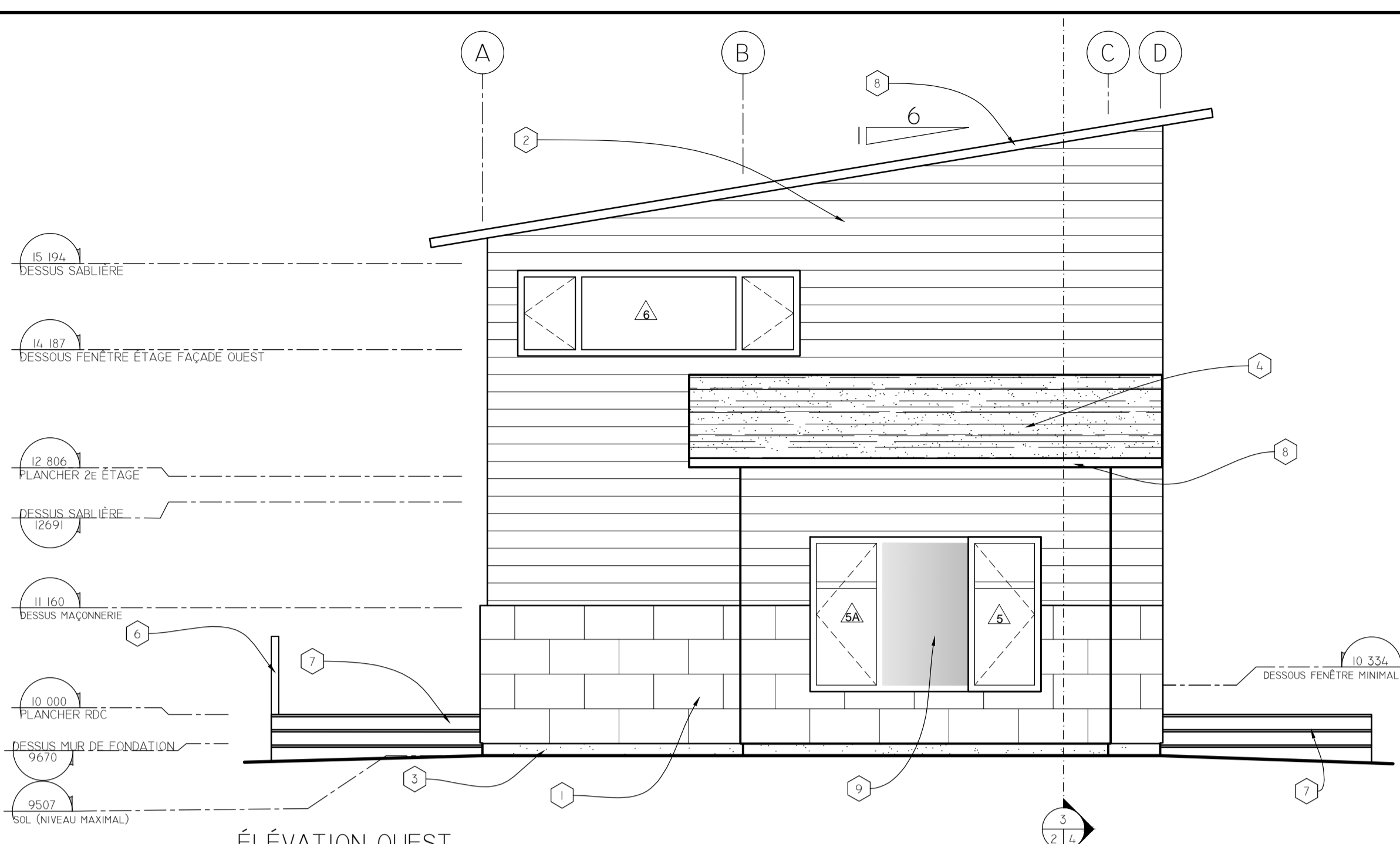
NO DU COURS	ENSEIGNANTE
221-321-RK	MÉLANIE ARSENAULT
TRIMESTRE	ÉLÈVE
AUTOMNE 2011	VINCENT LAFORÊST

NOTES DESCRIPTIVES

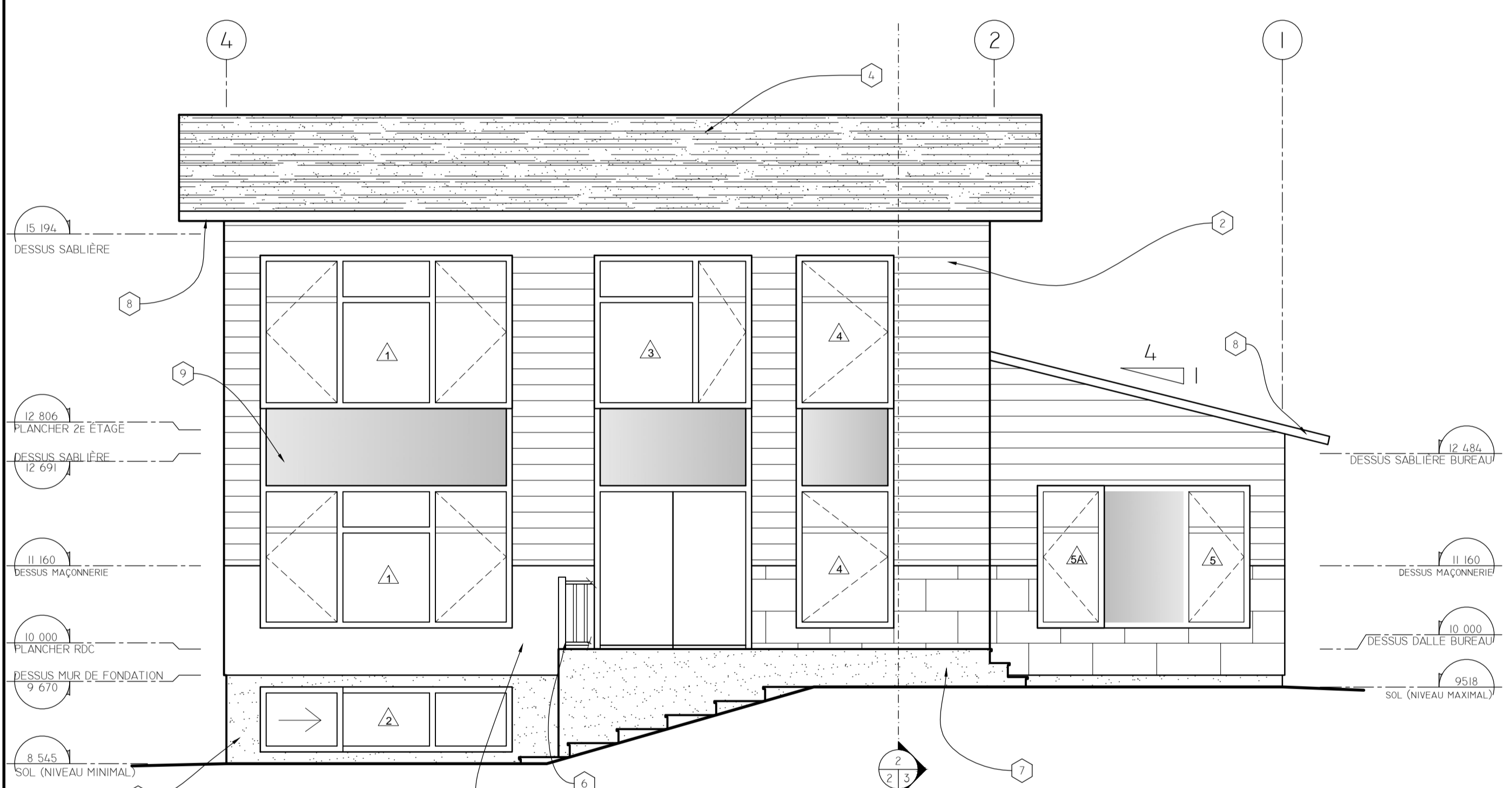
- 1 BLOC DE BÉTON ARCHITECTURAL:
900mm (PROFONDEUR) X 290mm (HAUTEUR) X 590mm (LONGUEUR)
COULEUR: GRIS FINITION: BRUT
- 2 PAREMENT DE BOIS:
PAREMENT DE "PEUPLIER" TREMBLE TORRIFIÉ DE QUALITÉ
SUPÉRIEUR. PLANCHES DE 203mm DE HAUT.
ÉPAISSEUR 8mm TEINTE: DOUGLAS.
- 3 MUR DE FONDATION:
PARTIE APPARENTE TRAITÉE AU JET DE SABLE
- 4 BARDEAU DE TOIT:
BARDEAU DE FIBRE DE VERRE COULEUR: BOIS ANTIQUE
- 5 ÉVÉNÉ DE TOIT:
COMPAGNIE COMÉTAL SÉRIE GR-30.
VOIR DEVIS
- 6 COULEUR: GRILLES: ALUMINIUM BRÔSSÉ (VOIR 9)
CADRAGE: GRIS CHARBON (VOIR COULEUR CADRE FENÊTRE)
- 7 GARDE-CORPS, 915mm DE HAUT
- 8 TERRASSE AVANT ET ARRIÈRE:
PARTIE APPARENTE DE BÉTON TRAITÉE AU JET DE SABLE.
POUR LES SURFACES HORIZONTALES, FINITION AVEC UNE
PEINTURE ACRYLIQUE
- 9 SOFFITE ET FASCIA:
8 ALUMINIUM PEINTURÉ GRIS CHARBON
SOFFITE: MODÈLE 4 PLANCHES
- 9 PLAQUE D'ALUMINIUM BRÔSSÉ:
POSÉE SUR CONTRE-PLAQUÉ 13mm
FINITION LISSE, COULEUR: ACIER



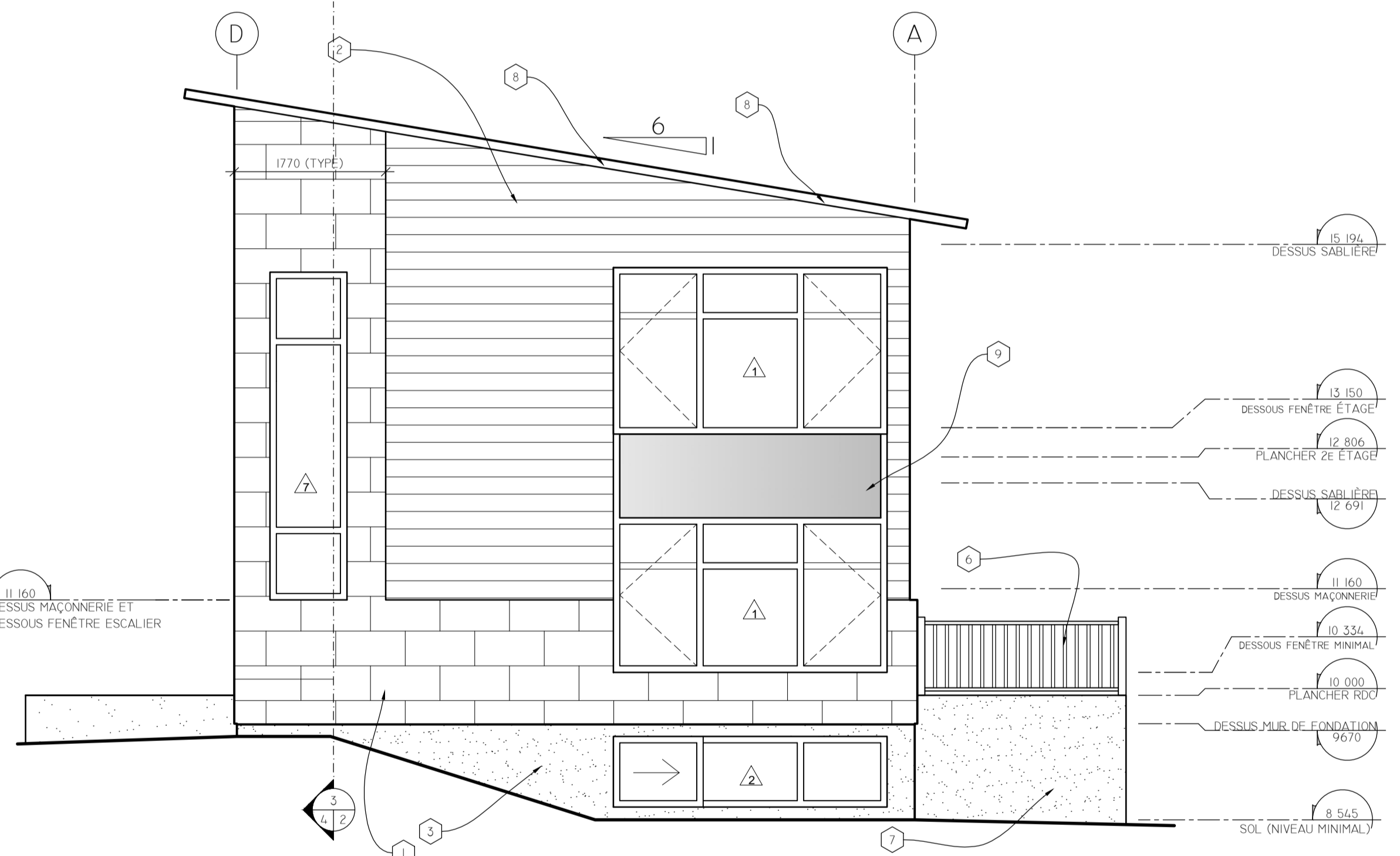
ÉLEVATION NORD
ÉCHELLE: 1:50



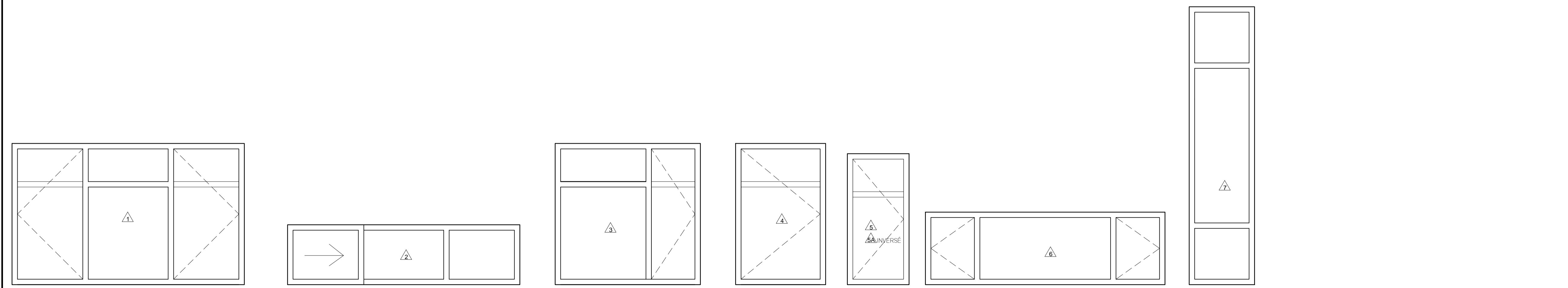
ÉLEVATION OUEST
ÉCHELLE: 1:50



ÉLEVATION SUD
ÉCHELLE: 1:50



ÉLEVATION EST
ÉCHELLE: 1:50



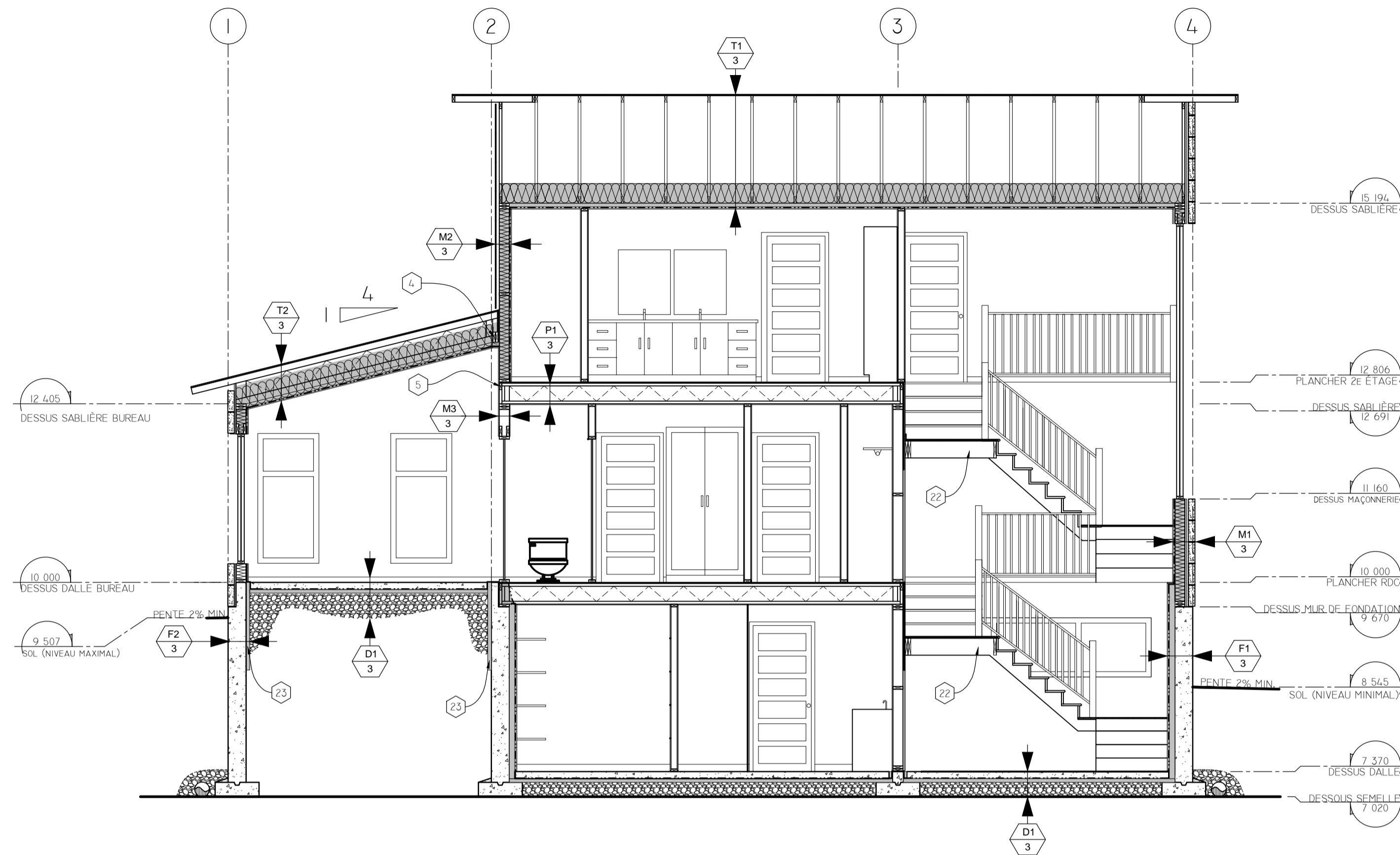
ÉLEVATION DES FENÊTRES TYPES
ÉCHELLE: 1:30

3	20 / 12 / 11	DÉFINITIFS POUR APPROBATION
2		PRÉLIMINAIRES POUR APPROBATION
1		ESQUISSE CONCEPTUELLE POUR APPROBATION
NO	DATE	RÉVISION

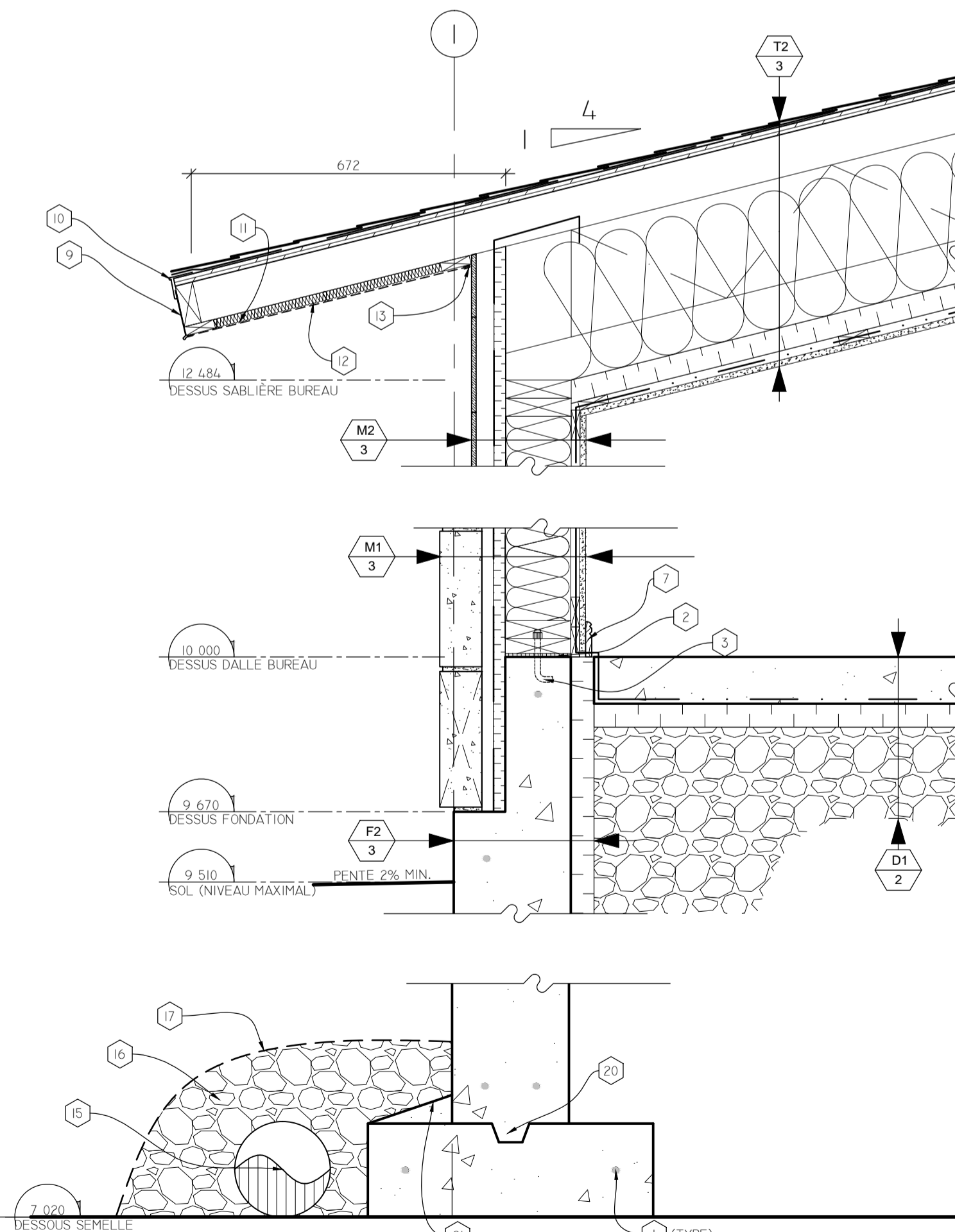
PROJET
MAISON DUBOIS
(CONSTRUCTION)
RIMOUSKI

DESSINS
ÉLEVATION:
NORD, SUD, EST, OUEST

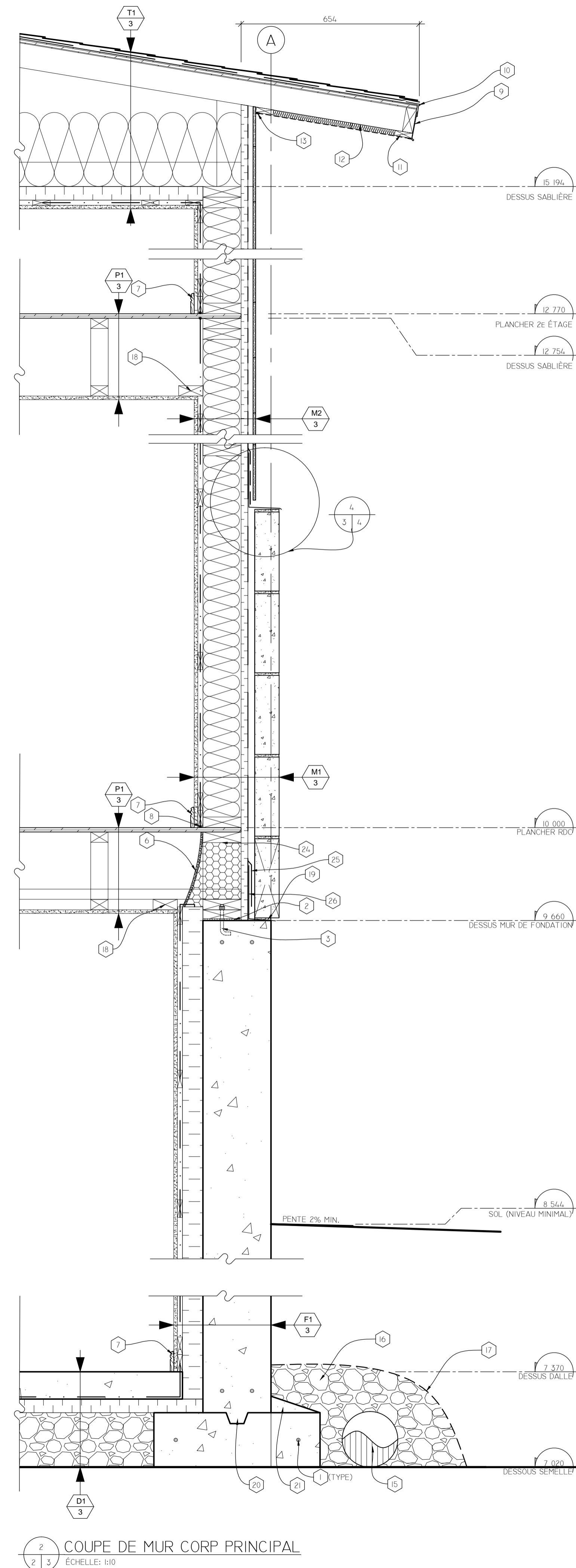
COURS PROJET D'ARCHITECTURE II	
NO DU COURS 221-321-RK	ENSEIGNANTE MÉLANIE ARSENAULT
TRIMESTRE AUTOMNE 2011	ÉLÈVE VINCENT LAFOREST



A COUPE DE BÂTIMENT
ÉCHELLE : 1/50



1 COUPE DE MUR BUREAU
ÉCHELLE: 1/10



2 COUPE DE MUR CORP PRINCIPAL
ÉCHELLE: 1/10

NOTES DESCRIPTIVES

- 1 BARRES D'ARMATURE
- 2 GARNITURE D'ÉTANCHÉITÉ EN POLYÉTHYLÈNE CONTINUE SOUS LISSE D'ASSISE, 38x14,0mm
- 3 BOULON D'ANCRAGE, 13mm Ø @ 24,0mm C/C
- 4 SOUTIEN POUR LE TOIT, 2x38x14,0mm
- 5 CEINTURE DE RIVE, 38x89mm
- 6 URÉTHANE GICLÉ SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE 100mm D'ÉPAISSEUR MINIMUM
- 7 FLINTHE
- 8 SCCELLANT ACOUSTIQUE
- 9 FASCIA D'ALUMINIUM DE COULEUR CHARBON
- 10 MOULURE DE DÉPART EN "J" DE COULEUR CHARBON
- 11 SOFFITE D'ALUMINIUM "4 PLANCHES" DE COULEUR CHARBON
- 12 FILTRE MÉDIA
- 13 MOULURE EN "U" POUR SOFFITE GRIS CHARBON
- 14 FOND DE CLOUAGE 16mm D'ÉPAISSEUR 1200mm DE HAUT
- 15 DRAIN FRANÇAIS PERFORÉ 100mm SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE
- 16 PIERRE CONCASSÉE 19mm DE Ø, 150mm D'ÉPAISSEUR
- 17 MEMBRANE GÉOTEXTILE
- 18 FOND DE CLOUAGE EN 38 X 89
- 19 CHANTEPELURE
- 20 ADENT
- 21 PENTE DANS LA SEMELLE
- 22 STRUCTURE EN 38x225 @ 400mm C/C RECONVERT D'UN CONTREPLAQUÉ 16mm
- 23 ISOLANT EXTRUDÉ DE TYPE 4, 50mm, MINIMUM 610mm SOUS LE NIVEAU DU SOL (UTILISER FEUILLE DE 1220x2440)
- 24 MURET EN 38x14 @ 400mm C/C
- 25 MEMBRANE AUTOCOLLANTE, CHEVAUCHE DE 150mm LE SOLIN MÉTALLIQUE
- 26 SOLIN MÉTALLIQUE, PENTE 2% MINIMUM, 200mm DE HAUT

COMPOSITIONS

- RSI MINIMUM: 0.88 RSI RÉEL: 1.94
- D1 3** - PIERRE CONCASSÉE 19mm DE Ø, 200mm D'ÉPAISSEUR
- ISOLANT EXTRUDÉ DE TYPE 4, 50mm
- PARE VAPEUR DE POLYÉTHYLÈNE, TYPE 1
- DALLE DE BÉTON 100mm, RÉSISTANCE MINIMALE DE 25MPa
- RSI MINIMUM: 7.22 RSI RÉEL: 7.49
- T1 3** - BARDEAU DE TOIT
- FAIT DE FIBRE DE VERRE, COULEUR: BOIS ANTIQUE
- MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ AUTOCOLLANTE
- CONTRE PLAQUÉ 15mm
- LAINE ISOLANTE EN FIBRE DE VERRE 270mm
- FERME DE TOIT PRÉFABRIQUÉES @ 600mm C/C
- ISOLANT EXTRUDÉ 50mm
- PARE VAPEUR DE POLYÉTHYLÈNE
- FOURRURE 19x64 @ 400 mm C/C
- PANNEAU DE PLACOPLÂTRE 13mm
- RSI MINIMUM: 7.22 RSI RÉEL: 7.49
- BARDEAU DE TOIT
- FAIT DE FIBRE DE VERRE, COULEUR: BOIS ANTIQUE
- MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ AUTOCOLLANTE
- CONTRE PLAQUÉ 15mm
- LAINE ISOLANTE EN FIBRE DE VERRE 270mm
- POUTRELLES DE TOIT PRÉFABRIQUÉES @ 600mm C/C
- ISOLANT EXTRUDÉ 50mm
- PARE VAPEUR DE POLYÉTHYLÈNE
- FOURRURE 19x64 @ 400 mm C/C
- PANNEAU DE PLACOPLÂTRE 13mm
- RSI MINIMUM: 2.99 RSI RÉEL: 3.03
- F1 3** - ENDUIT BITUMINEUX
- MUR DE FONDATION 250mm
- ISOLANT EXPANSÉ LAMINÉ D'UN PARE-VAPEUR AVEC JOINTS SCÉLÉS 75mm
- FOURRURE 19 X 64 @ 400mm C/C
- PLAQUE DE PLACOPLÂTRE 13mm EN 2440mm X 1220mm
- RSI MINIMUM: 1.32 RSI RÉEL: 1.84
- F2 3** - ENDUIT BITUMINEUX
- MUR DE FONDATION 250mm
- ISOLANT EXTRUDÉ DE TYPE 4, 50mm
- RSI MINIMUM: 4.31 RSI RÉEL: 5.12
- M1 3** - BLOC DE BÉTON ARCHITECTURAL (VOIR NOTES DESCRIPTIVES DE ÉLEVATION)
- LAME D'AIR 25mm
- ISOLANT EXPANSÉ LAMINÉ D'UN PARE-AIR 25mm EN 2440 X 1220
- COLLAGE DE BOIS EN 38 X 140 @ 600mm C/C
- LAINE ISOLANTE EN FIBRE DE ROCHE
- PARE VAPEUR DE POLYTHÈNE
- FOURRURE 19 X 64 @ 400mm C/C
- PLAQUE DE PLACOPLÂTRE 13mm EN 2440mm X 1220mm
- RSI MINIMUM: 4.31 RSI RÉEL: 4.87
- M2 3** - PAREMENT À CLIN EN BOIS (PLANCHE DE 200mm) (VOIR NOTES DESCRIPTIVES DES ÉLEVATIONS)
- FOURRURE 19x64, INSTALLÉE EN DIAGONALE
- ISOLANT EXPANSÉ LAMINÉ D'UN PARE-AIR 25mm EN 2440 X 1220
- COLLAGE DE BOIS EN 38 X 140 @ 600mm C/C
- LAINE ISOLANTE EN FIBRE DE ROCHE
- PARE VAPEUR DE POLYÉTHYLÈNE
- FOURRURE 19 X 64 @ 400mm C/C
- PLAQUE DE PLACOPLÂTRE 13mm
- CONTRE PLAQUÉ 16mm
- POUTRELLES: MITEK-HSR (2600F-2-OE) DE 286mm EN 38 X64mm ESPACÉ AU 488mm C/C
- PLAQUE DE PLACOPLÂTRE 13mm

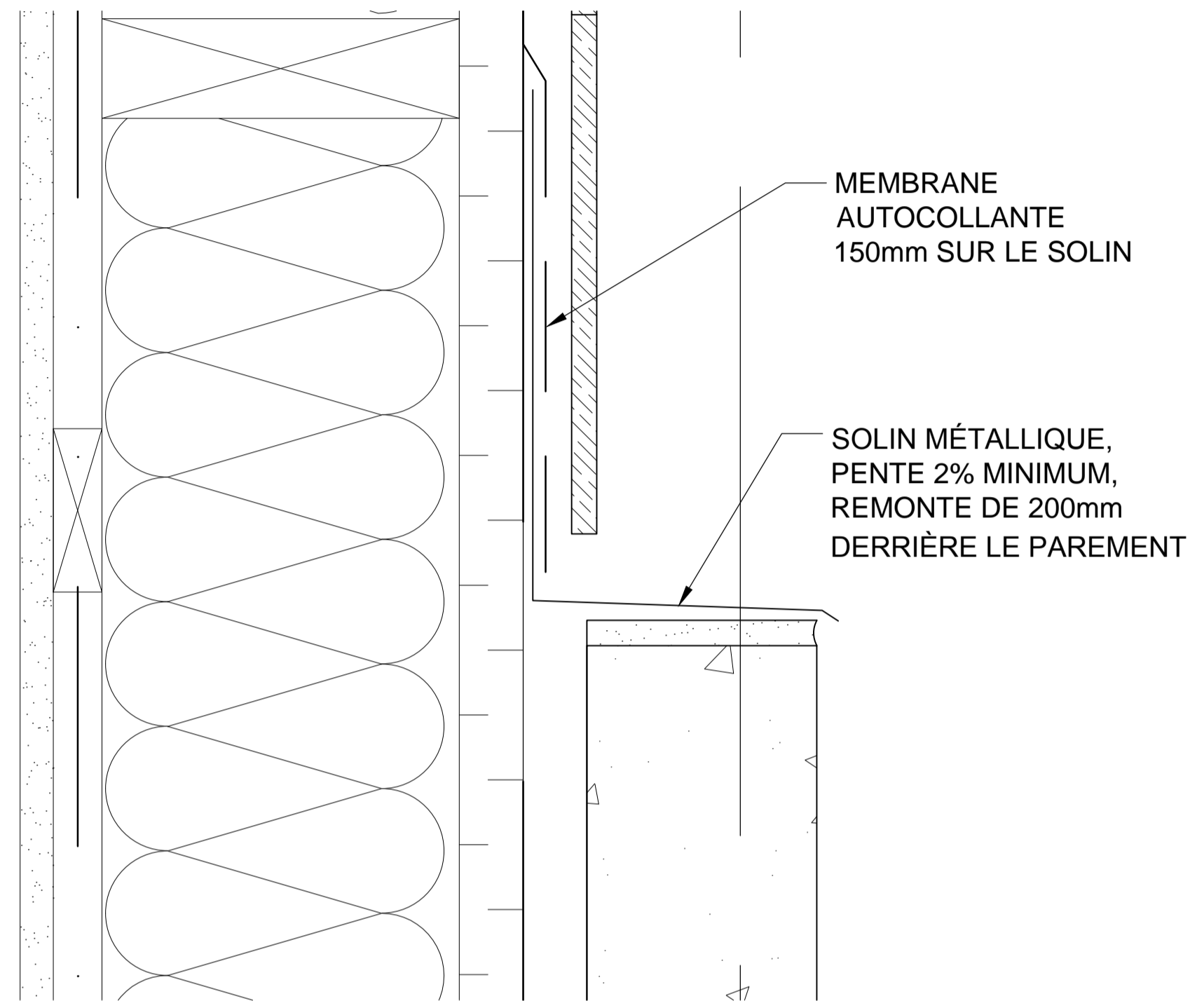
3	20 / 12 / 11	DÉFINITIFS POUR APPROBATION
2		PRÉLIMINAIRES POUR APPROBATION
1		ESQUISSE CONCEPTUELLE POUR APPROBATION
NO	DATE	RÉVISION

PROJET
**MAISON DUBOIS
(CONSTRUCTION)
RIMOUSKI**

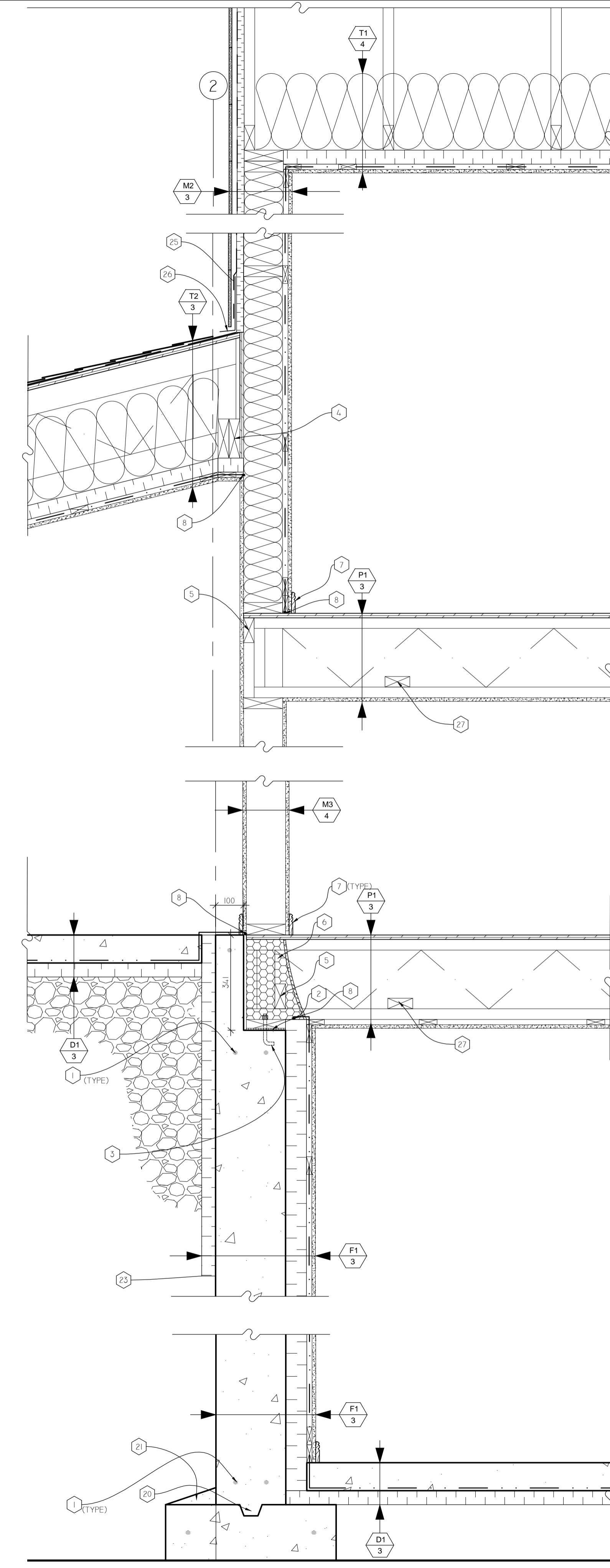
DESSINS
**COUPE DE BÂTIMENT
COUPE DE MUR CORP PRINCIPAL
COUPE DE MUR BUREAU**

COURS
PROJET D'ARCHITECTURE II

NO DU COURS 221-321-RK	ENSEIGNANTE MÉLANIE ARSENAULT	3
TRIMESTRE AUTOMNE 2011	ÉLÈVE VINCENT LAFORÊST	



4 DÉTAIL DE JONCTION ENTRE 2 PAREMENTS
ÉCHELLE: 1:2



3 COUPE DE MUR AXE 2 (VIS-À-VIS BUREAU)
ÉCHELLE: 1:10

NOTES DESCRIPTIVES

- 1 BARRES D'ARMATURE
- 2 GARNITURE D'ÉTANCHÉITÉ EN POLYÉTHYLÈNE CONTINUE SOUS LISSE D'ASSISE, 38x14,0mm
- 3 BOULON D'ANCRAGE, 13mm Ø @ 244,0mm C/C
- 4 SOUTIEN POUR LE TOIT, 2x38x14,0mm
- 5 CEINTURE DE RIVE, 38x89mm
- 6 URÉTHANE GICLÉ SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE 100mm D'ÉPAISSEUR MINIMUM
- 7 FLINTHE
- 8 SCELLANT ACOUSTIQUE
- 20 ADENT
- 21 FENTE DANS LA SEMELLE
- 22 ISOLANT EXTRUDÉ DE TYPE 4, 50mm, MINIMUM 60mm SOUS LE NIVEAU DU SOL (UTILISER FEUILLE DE 1220x244,0)
- 23 MEMBRANE AUTOCOLLANT, CHEVAUCHE DE 150mm LE SOLIN MÉTALLIQUE
- 24 SOLIN MÉTALLIQUE, PENTE 2% MINIMUM, 200mm DE HAUT
- 25 CONTREVENTEMENT DES POUTRELLES EN 38x89

COMPOSITIONS

- RSI MINIMUM: PAS DE RSI MINIMAL EXIGÉ
- M3 4 - PLAQUE DE PLACOPLÂTRE 13mm
 - COLLEMBAGE DE BOIS EN 38x16,0 @ 600mm C/C
 - PLAQUE DE PLACOPLÂTRE 13mm
- RSI MINIMUM: 7,22 RSI RÉEL: 7,49
- T1 4 - LAINE ISOLANTE EN FIBRE DE VERRE 279mm
 - FERME DE TOIT PRÉFABRIQUÉES @ 600mm C/C
 - ISOLANT EXTRUDÉ 50mm
 - PARE-VAPEUR DE POLYÉTHYLÈNE
 - FOURRURE 19x64 @ 400 mm C/C
 - PANNEAU DE PLACOPLÂTRE 13mm

3	20 / 12 / 11	DÉFINITIFS POUR APPROBATION
2		PRÉLIMINAIRES POUR APPROBATION
1		ESQUISSE CONCEPTUELLE POUR APPROBATION
NO	DATE	RÉVISION

PROJET
MAISON DUBOIS
(CONSTRUCTION)
RIMOUSKI

DESSINS
COUPE DE BÂTIMENT
COUPE DE MUR CORP PRINCIPAL
COUPE DE MUR BUREAU

COURS PROJET D'ARCHITECTURE II	
NO DU COURS 221-321-RK	ENSEIGNANTE MÉLANIE ARSENAULT
TRIMESTRE AUTOMNE 2011	ÉLÈVE VINCENT LAFOREST